

## **Comment puis-je être certaine que la nourrice va pouvoir répondre à nos besoins et s'occuper correctement de mes enfants ?**

Une éducatrice spécialisée expérimentée vous reçoit et fait un bilan complet avec vous de vos attentes et des besoins de votre (vos) enfant(s). Nous faisons tout d'abord le point avec vous sur les jours et les horaires pour lesquels vous avez besoin de nos services, puis, avant de contacter LA nourrice nous vous demandons un maximum d'informations afin d'être certain qu'elle vous conviendra. Nous prenons en compte l'âge de l'enfant, son caractère, vos habitudes de vie (déroulement des repas, rituel du bain et du coucher, activités autorisées ou non,...), un accompagnement éventuel à l'école, un accompagnement éventuel pour les devoirs, les inquiétudes et les peurs de l'enfant (première fois que vous le faite garder par une personne extérieure, peur du noir, peur des insectes,...), .... Parce que chaque enfant est unique, nous nous faisons un devoir de respecter cette unicité.

## **La réduction d'impôts s'applique-t-elle à tous les contribuables ?**

Quelque soit sa tranche d'imposition, chaque contribuable assujetti à l'impôt sur le revenu en France bénéficie d'une déduction correspondant à 50% des sommes engagées ( Art 199 sexdécies du Code Général des Impôts ).

Par exemple, un foyer qui dépense 400 euros en 2009 chez SCOL'AVENIR réglera 200 euros d'impôt sur le revenu en moins en 2010, ce qui divise le coût de la prestation par deux.

## **Et pour ceux qui ne paient pas d'impôt ?**

Depuis 2007, les foyers qui ne paient pas d'impôt sur le revenu bénéficient d'un crédit d'impôt de 50% des sommes dépensées (frontaliers, revenus peu élevés), un chèque vous est alors envoyé par le trésor public en septembre l'année suivant la dépense (Art 200 quaterdécies ). Ce crédit d'impôt n'est pas automatique, vous devez demander confirmation au trésor public dont vous dépendez (95% de nos clients non imposables en bénéficient). Ce crédit d'impôt peu compléter la réduction d'impôt si vous êtes peu imposable.